



NESTLÉ : DES EMBALLAGES 100% RECYCLABLES OU RÉUTILISABLES D'ICI 2025

Nestlé
a annoncé aujourd'hui son
ambition de rendre 100% de ses emballages
recyclables ou réutilisables d'ici 2025.
En poursuivant un objectif zéro emballage, y compris
plastiques, jetés en décharge ou en déchets, le groupe prend ainsi ses
responsabilités face à ce défi environnemental majeur, notamment en France
où le gouvernement ambitionne de diviser par deux le nombre de déchets jetés.

Selon le PDG de Nestlé, Mark Schneider, « *les déchets plastiques sont l'un des plus grands problèmes de durabilité auxquels le monde est confronté aujourd'hui. S'attaquer à ce problème nécessite une approche collective. Nous nous sommes engagés à trouver des solutions pour réduire, réutiliser et recycler.*

Notre ambition est de réaliser des emballages 100% recyclables ou réutilisables d'ici 2025. »

Le groupe se concentre sur trois piliers : éliminer les plastiques non recyclables, encourager l'utilisation de plastiques qui permettent de meilleurs taux de recyclage, et éliminer ou modifier des combinaisons complexes de matériaux d'emballage.

CONVAINCU DE LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE, NESTLÉ S'ENGAGE À :

- Jouer un rôle actif dans le développement de systèmes de collecte, de tri et de recyclage efficaces dans les pays où le groupe opère ;
- Travailler avec des partenaires de la chaîne de valeur et des associations industrielles pour explorer différentes solutions d'emballage, afin de réduire la consommation de plastique, faciliter le recyclage et développer de nouvelles approches pour éliminer les déchets plastiques ;
- Étiqueter ses emballages de produits en plastique avec des informations de recyclage pour aider les consommateurs ;
- Promouvoir un marché pour les plastiques recyclés en continuant à augmenter la proportion de plastiques recyclés dans ses emballages, dont 25% de contenu recyclé d'ici 2025 dans les bouteilles en PET en Europe.

Nestlé s'est fortement engagé notamment pour contribuer à lutter contre le fléau des déchets qui se trouvent dans les mers, les océans et les cours d'eau.

D'ici 2030, les activités de Nestlé dans le monde atteindront le zéro impact environnemental, conformément à sa raison d'être dont l'ambition est d'« améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain ».

Contacts presse Nestlé France

Nicolas Calo | +33 (0)6 48 02 01 84 | nicolas.calo@fr.nestle.com • Thomas Fené | +33 (0)6 75 61 38 09 | thomas.fene@fr.nestle.com